

PARCOURS DE FORMATION ECSR

Atteindre la Maîtrise grâce aux Certificats de Compétence CCP 1 et CCP 2

Le CCP1 englobe les compétences principales suivantes :

Le Certificat de Compétence Professionnelle 1 (CCP1) est dédié à l'acquisition de compétences fondamentales pour former les apprenants conducteurs tout en respectant les cadres réglementaires en vigueur. Pour valider le CCP1, vous devrez maîtriser les compétences pédagogiques suivantes :

- Conception de Séance :
Vous serez en mesure de construire et préparer un scénario pour une séance de formation, que ce soit en individuel ou en groupe.
- Animation Pédagogique :
Vous saurez animer de manière efficace une séance collective de formation axée sur la sécurité routière.
- Enseignement de la Conduite :
Vous développerez la capacité à animer des séances de formation à la conduite d'un véhicule léger, en veillant à la sécurité et au progrès des apprenants.
- Évaluation des Acquis :
Vous saurez évaluer les compétences acquises par les apprenants, un élément clé pour adapter votre enseignement.
- Encadrement et Facilitation : Vous apprendrez à encadrer et faciliter la participation d'un tiers dans une situation d'apprentissage, si nécessaire.
- Identification et Remédiation : Vous développerez la capacité à repérer les difficultés d'apprentissage des apprenants et à y remédier efficacement.
- Analyse de l'Environnement Routier :
Vous serez en mesure d'apprécier la dynamique de l'environnement routier, identifiant ainsi les risques potentiels et enseignant aux apprenants comment les gérer.

En maîtrisant ces compétences, vous serez bien préparé à former de futurs conducteurs de manière compétente et à contribuer à leur sécurité sur la route.

Le CCP2 englobe les compétences principales suivantes :

Le Certificat de Compétence Professionnelle 2 (CCP2) est dédié à la compétence majeure consistant à sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements responsables, sécuritaires et respectueux de l'environnement. Pour obtenir la validation du CCP2, vous devrez démontrer votre maîtrise des compétences pédagogiques suivantes :

- Analyse de la Demande : Vous saurez analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation, en identifiant les besoins spécifiques des usagers de la route.
- Planification d'Action : Vous serez en mesure de construire et préparer une action de sensibilisation, en concevant un programme adapté aux objectifs visés.
- Animation Pédagogique : Vous développerez la capacité à animer efficacement des séances de sensibilisation portant sur la sécurité routière, le respect des autres usagers de la route et la protection de l'environnement.
- Analyse des Pratiques Professionnelles : Vous serez en mesure d'analyser vos propres pratiques professionnelles afin de les évaluer et de les améliorer continuellement, assurant ainsi une sensibilisation de qualité et pertinente.

En acquérant ces compétences, vous serez en mesure d'agir en tant qu'agent de changement, sensibilisant les usagers de la route à des comportements responsables et respectueux, contribuant ainsi à une meilleure sécurité routière et à la préservation de notre environnement.